



reconnaissance de mon divorce à l'etrandger

Par **malka**, le **16/12/2011** à **18:51**

Marié au portugal, j'ai divorcé en france. Depuis plusieurs année j'essaye de faire reconnaitre mon divorce au portugal mais pour cela il me faut la copie de la signification du jugement que doit me fournir mon avocat. Impossible à l'obtenir malgré plusieurs courriers sans réponse. Comment puis-je l'obtenir autrement?

Par **Tutu13**, le **16/12/2011** à **19:58**

j'ai divorcé à l'étranger, pour avoir la signification du jugement j'ai du demander a mon avocat l'exequatur, je me suis ensuite rendu chez un huissier qui m'a fait une signification du jugement de divorce, essaie de faire pareil mais demande l'exequatur au Portugal, fait tout l'inverse. Sinon renseigne toi directement chez un avocat, eux son capable de t'apporter des réponses concrète.

Bon courage